

Lettre de S. A. R. le prince Léopold de Saxe-Cobourg  
à M. le régent de la Belgique.

M. LE RÉGENT,

C'est avec une sincère satisfaction que j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite, datée du 6 juin (a). Les circonstances qui ont retardé ma réponse vous sont trop bien connues pour avoir besoin d'une explication.

Quel que soit le résultat des événements politiques relativement à moi-même, la confiance flatteuse que vous avez placée en moi m'a imposé le devoir de faire tous les efforts qu'il a été en mon pouvoir, pour contribuer à mener à une fin heureuse une négociation d'une si grande importance pour l'existence de la Belgique, et peut-être pour la paix de l'Europe.

La forme de mon acceptation ne me permettant pas d'entrer dans les détails, je dois ici ajouter quelques explications. Aussitôt que le congrès aura adopté les articles que la conférence de Londres lui propose, je considérerai les difficultés comme levées pour moi, et je pourrai me rendre immédiatement en Belgique.

Actuellement, le congrès pourra d'un coup d'œil embrasser la position des affaires. Puisse sa décision compléter l'indépendance de sa patrie, et par là me fournir les moyens de contribuer à sa prospérité avec le dévouement le plus vrai!

M. le régent, veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Londres, le 26 juin 1831.

LÉOPOLD.

(A. C.)

(a) Nous reproduisons ici le texte de cette lettre :

« PRINCE,

» Le congrès vient de décerner, au nom du peuple belge, la couronne à Votre Altesse Royale. Par cet acte de souveraineté, il confie les destinées de la nation à votre sagesse, et place l'honneur national sous la sauvegarde de l'honneur personnel de Votre Altesse, qui est désormais inséparable de l'autre.

» Les Belges comptent sur vos puissants efforts, réunis à ceux des députés du congrès envoyés vers vous, et sur ceux des commissaires du gouvernement, pour obtenir des plénipotentiaires de la conférence à Londres la reconnaissance de nos justes droits.

» C'est le premier gage que nous attendons de votre amour pour le peuple belge. Ce peuple, méconnu et calomnié à l'étranger, saura prouver à Votre Altesse, devenue son roi, qu'il est digne d'un sort meilleur que celui qu'on semblait vouloir lui préparer, mais qu'il était bien déterminé à ne jamais subir, quoique disposé à faire, pour le maintien de

N° 97.

*Inauguration du roi.*

Discours prononcé par S. M. Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges, dans le sein du congrès national, le 21 juillet 1831.

MESSIEURS,

L'acte solennel qui vient de s'accomplir achève l'édifice social commencé par le patriotisme de la nation et de ses représentants. L'État est définitivement constitué dans les formes prescrites par la constitution même.

Cette constitution émane entièrement de vous, et cette circonstance due à la position où s'est trouvé le pays me paraît heureuse. Elle a éloigné des collisions qui pouvaient s'élever entre divers pouvoirs et altérer l'harmonie qui doit régner entre eux.

La promptitude avec laquelle je me suis rendu sur le sol belge a dû vous convaincre que, fidèle à ma parole, je n'ai attendu pour venir au milieu de vous que de voir écarter par vous-mêmes les obstacles qui s'opposaient à mon avènement au trône.

Les considérations diverses exposées dans l'importante discussion qui a amené ce résultat feront l'objet de ma plus vive sollicitude.

J'ai reçu, dès mon entrée sur le sol belge, les témoignages d'une touchante bienveillance; j'en suis encore aussi ému que reconnaissant.

A l'aspect de ces populations ratifiant par leurs acclamations l'acte de la représentation nationale, j'ai pu me convaincre que j'étais appelé par le vœu du pays, et j'ai compris tout ce qu'un tel accueil m'impose de devoirs.

la paix générale, tous les sacrifices compatibles avec son honneur et la sûreté de son existence comme nation indépendante.

» Je crois de mon devoir de prévenir Votre Altesse Royale que de la promptitude des négociations dépend le sort de la Belgique, peut-être même le repos de l'Europe.

» Je suis aussi convaincu qu'il est de la plus haute importance que la conférence évite avec soin de pousser au désespoir une nation généreuse, qui a tout fait pour se constituer en harmonie avec les autres gouvernements européens, et qui vient d'en donner une nouvelle preuve par l'élection de Votre Altesse.

» Je n'hésite pas à le dire, si, contre toute attente, et malgré vos efforts, ses offres venaient à être dédaigneusement accueillies ou repoussées, elle ne verrait alors d'autre salut que d'en appeler à son épée.

» C'est à Votre Altesse qu'il est réservé de conjurer l'orage, et de détourner de nos têtes les malheurs qui nous menacent et qui s'étendraient sur toute l'Europe.

» Jamais prince ne s'est trouvé dans une situation plus

Belge par votre adoption, je me ferai aussi une loi de l'être toujours par ma politique.

J'ai été également accueilli avec une extrême bienveillance dans la partie du territoire français que j'ai traversée, et j'ai cru voir dans ces démonstrations, auxquelles j'attache un haut prix, le présage heureux de relations de confiance et d'amitié qui doivent exister entre les deux pays.

Le résultat de toute commotion politique est de froisser momentanément les intérêts matériels. Je comprends trop bien leur importance, pour ne pas m'attacher immédiatement à concourir par la plus active sollicitude à relever le commerce et l'industrie, ces principes vivifiants de la prospérité nationale. Les relations que j'ai formées dans les pays qui nous avoisinent seconderont, je l'espère, les efforts auxquels je vais incessamment me livrer pour atteindre ce but; mais j'aime à croire que le peuple belge, si remarquable à la fois par son sens droit et par sa résignation, tiendra compte au gouvernement des difficultés d'une position qui se lie

belle que la vôtre : vous êtes, par votre position, l'arbitre de la paix et de la guerre; tout dépend maintenant de vos efforts auprès de la conférence, pour faire triompher la juste cause d'un peuple qui vous a nommé son roi.

» Vous répondrez, je n'en doute pas, à son attente, et je vous en adjure au nom de la patrie.

» Bruxelles, ce 6 juin 1831.

» *Le régent de la Belgique,*

» *Baron SURLÉT DE CHOKIER.* »

(M. B., 16 juin.)

à l'état de malaise dont l'Europe presque tout entière est frappée.

Je veux m'environner de toutes les lumières, provoquer toutes les voies d'amélioration, et c'est sur les lieux mêmes aussi que j'ai déjà commencé à le faire, que je me propose de recueillir les notions les plus propres à éclairer sous ce rapport la marche du gouvernement.

Messieurs, je n'ai accepté la couronne que vous m'avez offerte, qu'en vue de remplir une tâche aussi noble qu'utile, celle d'être appelé à consolider les institutions d'un peuple généreux et de maintenir son indépendance. *Mon cœur ne connaît d'autre ambition que celle de vous voir heureux.*

Je dois, dans une aussi touchante solennité, vous exprimer un de mes vœux les plus ardents. La nation sort d'une crise violente; *puisse ce jour effacer toutes les haines, étouffer tous les ressentiments; qu'une seule pensée anime tous les Belges, celle d'une franche et sincère union!*

Je m'estimerai heureux de concourir à ce beau résultat si bien préparé par la sagesse de l'homme vénérable qui s'est dévoué avec un si noble patriotisme au salut de son pays.

Messieurs, j'espère être pour la Belgique un gage de paix et de tranquillité, mais les prévisions de l'homme ne sont pas infailibles. Si malgré tous les sacrifices pour conserver la paix, nous étions menacés de guerre, je n'hésiterais pas à en appeler au courage du peuple belge, et j'espère qu'il se rallierait tout entier à son chef pour la défense du pays et de l'indépendance nationale.

(A. C.)